



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



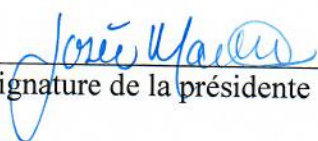
COMMISSION SCOLAIRE  
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

## RAPPORT ANNUEL 2018-2019 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*« Le conseil d'établissement prépare et adopte  
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités  
et en transmet une copie à la commission scolaire »*

*(Réf. : L. I. P. article 82)*



  
Signature de la présidente

17 juin 2019  
Date de l'adoption par le CÉ



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## TABLE DES MATIÈRES

1. BILAN 2018-2019 .....	3-5
2. MOT DE PRÉSENTATION .....	6
3. IDENTIFICATION DES MEMBRES DU COMITÉ ET LEUR FONCTION.....	7
4. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019 .....	8
5. ANNEXE.....	9





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## BILAN 2018-2019 - Conseil d'établissement École Lanouette

### Résumé des rencontres :

Cette année, il n'y a eu que des rencontres publiques et l'horaire a été établi lors de la première assemblée du 24 septembre 2018. Nous avons eu six rencontres durant l'année 2018-2019 incluant un souper/réunion. Toutes les rencontres se sont déroulées à la salle du personnel de l'école. Voici un bref résumé de ce qui a été discuté :

### Rencontre du 24 septembre 2018 :

Élection des officiers  
Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement  
Fonctionnement du cartable  
Budget de fonctionnement et frais de déplacement  
Plan d'évacuation (approbation)  
Protocole de gestion de crise (approbation)  
Prévision des activités 2018-2019 (approbation)  
Convention de gestion (approbation)  
Plan de réussite (approbation)  
Projet éducatif (approbation)  
Politiques de sollicitation aux parents (approbation)  
Utilisation du gymnase (approbation)  
Calendrier activités O.P.P. (approbation)  
Sorties d'élèves en septembre - octobre - novembre (approbation)  
Comédie musicale av avril 2019 (approbation)  
Facturation aux parents  
Programme de vaccination  
Date prise des photos scolaires et de la reprise des photos  
Calendrier des consultations 2018-2019  
Correspondance (**CCSÉDAA**)  
Rapport des responsables (**Service de garde - Trésorière - OPP - Comité de parents**)  
Avis public - PEVR 2018-2022  
Brigade scolaire - traverse école rue du Couvent

### Rencontre du 5 novembre 2018 :

Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence et dépliant (approbation)  
Comédie musicale - lundi 16 avril 2019 (approbation)  
Utilisation du gymase- 11 novembre et 2 décembre (approbation)  
Date pour le salon du livre Librairie J.A. Boucher - 6 décembre 2019 (approbation)  
Mise à jour des sorties d'élèves en septembre à juin 2019 (approbation)  
Budget : **Mesure 15011 SIAA - mesure Agir autrement**  
**Mesure 15015 Réussite en lecture**  
**Mesure 15021 Soutien à la persévérance - aide individualisée**  
**Mesure 15022 Saines habitudes de vie**  
**Mesure 15312 Composition de classe - (7 hres/semaine)**  
**Mesure 15314 Soutien à l'intégration**  
**Mesure 15321 Soutien aux plans d'interventions**  
**Mesure 30170 Initiative aux établissements**  
**Mesure Coup de pouce (maternelle)**



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



### Mesure Coup de pouce (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année)

Documents CCSÉHDAA  
Rapport annuel 2017-2018 CCÉHDAA  
Correspondance (**Salon national de l'éducation, AGA Fondation Louperivienne**)  
Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP)  
Comité de parents (Frais de gardiennage)  
Pesée FAC (FAC en campagne contre la faim)  
Budget parc-école  
Cour d'école  
Projet éducatif

### Rencontre du 11 février 2019 :

Calendrier OPP  
Problématique brigade  
Mise à jour des sorties d'élèves de janvier à juin 2019 (approbation)  
Grille-matières 2018-2019 (approbation)  
Activité 4thlétiques pour les groupes de 4<sup>e</sup> année – 17 mai 2019 (approbation)  
Résolution travaux classe M. Jonathan Blanchette  
Inscriptions des maternelles 4 et 5 ans – 7 février 2019 (approbation)  
Prise de la photo CÉ  
Inscription par Mozaïk 2019-2020  
Vaccination 2<sup>ème</sup> dose VPH, hépatite A et B 4<sup>ème</sup> année 8 avril 2019  
Organisation scolaire (**règles et critères d'inscription des élèves 2019-2020**)  
Plan triennal 2019-2022  
Liste des écoles et des centres 2019-2020  
Acte d'établissement 2019-2020  
Rapport de consultation à compléter  
Semaine de la persévérance scolaire – du 11 au 15 février 2019  
Tableau synthèse COSP  
Projet éducatif  
Budget école  
Projet calendrier scolaire 2019-2020 et encadrements  
Correspondance (**invitation formation, lettre remerciement OPP, État de la cour des petits**)  
Documents CCSÉHDAA  
Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP – Comité de parents)  
Campagne d'Halloween Leucan  
Conférence (TDAH, anxiété, intimidation) M. Daniel Caux  
Éducation à la sexualité  
Invitation Fondation Louperivienne

### Rencontre du 8 avril 2019 :

Calendrier OPP  
Photos du CÉ – à prendre  
Budget école  
Bons coups et bourses  
Sorties d'élèves en mars et avril 2019 (approbation)  
Dépense pour le souper bénéfice (approbation)





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Locations de gymnase le 6 avril, 11 avril et 5 mai 2019 (approbation)  
Revue Action-Parents du mois de février 2019  
Tableau synthèse COSP  
Bourses de la Fondation Louperivienne  
Concours de dessins Fondation Louperivienne  
Concours d'écriture Fondation Louperivienne  
Organisation scolaire  
Comédie musicale  
Projet éducatif  
Carnaval  
Correspondance (**invitation formation projet éducatif, invitation vitrine culturelle**)  
Documents CCSÉHDAA  
Rapport des responsables (Service de garde – Trésorière)  
Rapport OPP (Orientation, commentaires vente de fromage, ristourne photo)  
Rapport comité de parents  
Cour d'école  
Souper fin d'année 17 juin 2019

### **Rencontre du 13 mai 2019 :**

Calendrier OPP  
Photos du CÉ  
Budget école  
Organisation scolaire  
Sorties d'élèves en mai 2019 (approbation)  
Date pour l'assemblée générale 2019-2020 – 10 septembre 2019 (approbation)  
Information règles classement des élèves (approbation)  
Frais chargés aux parents (**contributions financières exigées aux parents**) (approbation)  
Reprise de temps 21 juin 2019 (approbation)  
Dernière journée de classe maternelle – 20 juin 2019 (approbation)  
Locaux service de garde  
Calendrier scolaire 2019-2020  
Entrée progressive des maternelles 5 ans 2019-2020  
Comité des finissants  
Consultation sur projet « Objectifs et principes de répartition – budget 2019-2020 »  
Correspondance (**Remise de bourses 2019 de la Fondation Louperivienne, Leucan préinscription 2019**)  
Documents CCSÉHDAA  
Rapports des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP)  
Comité de parents – conférence pour les parents l'assemblée générale

### **Rencontre du 17 juin 2018 :**

Sondage parents projet éducatif  
Rapport annuel du conseil d'établissement 2018-2019 (adoption)  
Budget annuel de l'école 2019-2020 (adoption)  
Projet éducatif vs PEVR (plan d'engagement vers la réussite) (adoption)  
Rapport de la trésorière(adoption)



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Rapport annuel de l'OPP (adoption)  
Sorties d'élèves en mai et en juin 2019 (approbation)  
Liste de petit matériel et frais chargés aux parents (approbation)  
Liste des cahiers d'activités 2019-2020 (approbation)  
Comité des finissants – soirée et commandites (approbation)  
Code de vie (approbation)  
Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (bilan) (approbation)  
Achat cabanon (approbation)  
Projet éducatif (approbation)  
Modalités de communication (bulletin, bilan) renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves  
Assemblée générale des parents de L'ESRDL  
Correspondance (**info capsule, olympiades québécoises, formation savoir mieux-être**)  
CCSÉHDAA (ordre du jour et procès verbal)  
Rapport des responsables (Service de garde – Trésorière – OPP)  
Campagne d'Halloween de Leucan  
Vérification de la durée des mandats des membres  
Programme de bourses du comité de parents – Résultats  
Bilan mesures – mesures 2019-2020





## MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

### Nombre d'assemblées régulières tenues par le conseil d'établissement

Le CÉ a tenu 6 assemblées régulières en 2018-2019 :

- Lundi le 24 septembre 2018, à 19 h 00
- Lundi le 5 novembre 2018, à 19 h 00
- Lundi le 11 février 2019, à 19 h 00
- Lundi le 8 avril 2019, à 19 h 00
- Lundi le 34 mai 2019, à 19 h 00
- Lundi le 17 juin 2019, à 18 h 00

### 1. Objectifs du conseil d'établissement

Il faut d'abord savoir que l'institution du conseil d'établissement découle de la Loi sur l'instruction publique.

Ses membres sont élus ou nommés annuellement ou bisannuellement, par élection lors de l'assemblée générale des parents, tenue normalement en septembre.

Lors des séances, différentes règles prévues dans le cadre de la loi s'appliquent, afin de maintenir son bon déroulement (avis de convocation, quorum de parents, rapport du procès-verbal, décorum, éthique et déontologie, etc.).

Nombreux et variés sont les points traités au conseil d'établissement durant une année scolaire, mais ils ont tous le même noyau central : « les élèves ».

Je tiens donc à vous énumérer les principaux points traités en 2018-2019.

- Fonctionnement du service de garde (horaire, sécurité, encadrement, activités...)



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 2. Identification des membres du comité et leur fonction

### Parents

- Madame Josée Martel, présidente
- Madame Marie-Josée Simard, substitut à la présidence
- Madame Valérie Simard, trésorière
- Madame Mélanie Chénard, secrétaire
- Madame Catherine Caillouette
- Madame Renée LeBreton

### Représentant au comité de parents cette année

- Madame Josée Martel
- Madame Mélanie Chénard

### Personnel enseignant

- Madame Marie-Josée Lévesque
- Monsieur Francis Mailloux
- Madame Marie-Josée Lévesque

### Personnel professionnel

- Madame Martine Paradis

### Personnel de soutien

- Madame Guylaine Lebel

### Personnel du service de garde

- Madame Julie Larocque

### Représentants de la communauté (poste vacant)

### Commissaire

- Monsieur Alain Castonguay

### Direction d'école

- Madame Josée Michaud





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

### CONCLUSION

#### Mot de la présidente

Pour une deuxième année consécutive, j'ai reçu, avec joie, le mandat de présider le conseil d'établissement de notre école. Ce dernier fut nommé lors de l'assemblée générale des parents qui se tenait le 11 septembre 2018. Il y fut aussi décidé de poursuivre l'O.P.P. (organisme de participation des parents). Ce groupe étant formé de parents bénévoles leur permettant de participer à la vie scolaire de nos élèves par la distribution de collations thématiques, à soutenir l'équipe-école dans certaines activités, etc.

Comme le dit l'article 64 de la loi sur l'instruction publique, « Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. » C'est ce que tous les membres du C.É., composé de parents, professeurs et autres membres du personnel, ont fait lors des 6 séances publiques régulières tenues tout au long de l'année scolaire et ce avec quorum. Nous avons entre autre discuté de la convention de gestion, du plan de réussite, de la grille-matière, du calendrier scolaire, de la comédie musicale, du groupe Activital, de la campagne de financement avec la fromagerie des Basques, la liste des effets scolaires, des états financiers, des prévisions budgétaires, etc.

Déjà, une autre belle année scolaire se termine. Elle aura été semée parfois d'embûches, de défis mais surtout, j'ose espérer, de réussites. Je ne veux surtout pas oublier de souligner le travail exceptionnel des enseignants, du personnel de soutien, ainsi que de la direction qui ont à cœur la réussite scolaire de nos enfants. Un gros merci aux membres du conseil d'établissement pour votre confiance et votre engagement. Merci aussi à monsieur Alain Castonguay commissaire, aux membres de l'O.P.P. et sans oublier tout le personnel du service de garde qui gravite autour de la vie scolaire de nos jeunes.

Encore une fois, nous terminons cette année scolaire la tête remplie de beaux souvenirs. Je vous souhaite à tous un très bel été!

*Josée Martel*, présidente





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



**ANNEXE**

## 1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(L.I.P. articles 45, 47, 55, 68, 102, 103)

**Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.**

<b>1.1</b>	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47) ?	<input type="checkbox"/> 1 à 10 <input checked="" type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus
<b>1.2</b>	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.2.1	Si non, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection.	
<b>1.3</b>	Votre conseil d'établissement est constitué de combien de membres (art. 102) ? (facultatif) (Total)	
1.3.1	Nombre de représentants des parents.	6
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.	3
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.	1
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.	1
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.	1
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.	Primaire 0
<b>1.4</b>	Avez-vous invité un commissaire à participer aux séances du conseil d'établissement (art. 45) ? Des personnes ressources ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.4.1	Si oui, le commissaire a participé aux rencontres du conseil d'établissement :	
	<input type="checkbox"/> Régulièrement	<input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion
	<input type="checkbox"/> Jamais	
	Commentaires :	
<b>1.5</b>	Avez-vous eu des démissions eu cours d'années (art. 55) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	Si oui, précisez le nombre (Nb) et s'ils ont été remplacés.	Nb <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.1	Démissions chez les parents.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.2	Démissions chez les enseignants.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.3	Démissions chez le personnel de soutien.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.4	Démissions chez le personnel professionnel.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.5	Démissions chez les représentants de la communauté.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.6	Démissions chez les élèves.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>1.6</b>	Y-a-t-il eu du public aux rencontres du conseil d'établissement (art. 68) ? Oui	
	<b>Cochez</b>	
1.6.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.6.3	Autres précisez : Commissaire parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input type="checkbox"/> Jamais





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



## 2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

(L.I.P. articles 61, 69)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
2.1	Le conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.2	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année ?	6
2.3	Inscrivez ici la liste des dates des rencontres du conseil. Lundi le 24 septembre 2018, à 19 h 00 Lundi le 05 novembre 2018 à 19 h 00 Lundi le 11 février 2019, à 19 h 00 Lundi le 8 avril 2019, à 19 h 00 Lundi le 13 mai 2019, à 19 h 00 Lundi le 17 juin 2019, à 18 h 00	
2.4	Si vous avez tenu moins de cinq (5) rencontres, indiquez la ou les raisons. <input type="checkbox"/> Quorum non atteint <input type="checkbox"/> Absence de parents <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



### 3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

(L.I.P. articles 36, 37, 74, 75, 82, 83, 109, 109.1, 209.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
<b>Projet éducatif</b>		
3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74). Le conseil d'établissement du centre a déterminé ses orientations et ses objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.2	Le conseil d'établissement a vu à la réalisation du projet éducatif (art. 36, 74). Le conseil d'établissement du centre a vu à la réalisation de ses orientations et objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3	Le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation du projet éducatif. Le conseil d'établissement du centre a procédé à l'évaluation de ses orientations et objectifs (art. 109)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3.1	Si non, quand est-ce prévu ?	(date)
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le conseil d'établissement s'est assuré de la participation de personnes intéressées (art.74).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Plan de réussite</b>		
3.5	L'école a un plan de réussite et il a été approuvé par le conseil d'établissement (art. 75, 109.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.6	Le conseil d'établissement a participé à l'évaluation de la réalisation du plan de réussite de l'école (art. 83).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.7	Le conseil d'établissement s'est assuré qu'un document rédigé de manière claire et accessible a été distribué aux parents, au personnel de l'école et à la communauté pour :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	a) expliquer le projet éducatif de l'école (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	b) faire état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<b>Si oui, en collaboration avec le directeur de l'école, veuillez annexer une copie de ce document à votre rapport annuel. Copie annexée ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.8	Un projet de convention de gestion et de réussite éducative a été approuvé. (Art. 209.2)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.9	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	

N. B. La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I – 13.3) précise l'implication du conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être tenu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du conseil d'établissement.





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



#### 4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL

(L.I.P. articles 76, 77.1, 78, 79, 110, 110.1, 110.4, 110.5)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
4.1	Le conseil d'établissement a approuvé <b>les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école</b> (art. 76).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Le conseil d'établissement <b>a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement.</b> (art. 79, 110.1). Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.3	Le conseil d'établissement <b>a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école</b> (art. 79, 110.5).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.4	Le conseil d'établissement <b>a donné un ou des avis à la commission scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire</b> (art. 78, 110).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Liste des objets sur lesquels le conseil d'établissement a donné son avis :		
<ul style="list-style-type: none"><li>• La capacité d'accueil – plan triennal</li></ul>		
4.5	Le conseil d'établissement <b>a établi</b> , sur la base de la proposition du directeur de l'école et de la politique de la commission scolaire, <b>les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique ou autres non couverts par le droit à la gratuité scolaire.</b> (Article 77.1, 110.4)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section:	





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc.: (418) 868-2411



## 5. SERVICES ÉDUCATIFS

(L.I.P. articles 77.1, 84, 85, 86, 87, 88, 93.13.4°, 96.13.4°, 96.15, 96.15.4°, 110.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.	
5.1	Le conseil d'établissement a approuvé <b>les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par le directeur de l'école</b> (art. 84, 110.2). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Le conseil d'établissement a approuvé la mise en œuvre des quatre programmes des services complémentaires et particuliers prévus au Régime pédagogique (art. 88, 110.2). <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.1.1	Commentaires (s'il y a lieu) :     
5.2	Le conseil d'établissement a approuvé <b>les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes</b> (art. 85) (anglais enrichi). <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.3	Le conseil d'établissement a approuvé <b>le temps alloué à chaque matière</b> (art. 86). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le conseil d'établissement a approuvé la liste des fournitures scolaires proposée par le directeur (art. 77.1). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.5	Le conseil d'établissement a été informé, si tel est le cas, des programmes d'études locaux (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas. <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.6	Le conseil d'établissement a été informé des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas. <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.7	Le conseil d'établissement a été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique (art. 96.13.4° et 96.15). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le conseil d'établissement a été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves (art. 96.13.4°). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le conseil d'établissement a été informé des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre (art. 93.13.4°). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (art.87). <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a été consulté sur les modalités de communication (bulletin, bilan) ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves (art. 96.15.4°). – bulletin unique <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.11	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antoine (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

(L.I.P. articles 66, 93, 94, 95, 96.22, 96.24, 110.4)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

6.1	Le conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux (art. 93).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2	Le conseil d'établissement a <b>sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration</b> (art. 94, 110.4).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.2.1	Précisez la nature des dons :  	
6.3	Le conseil d'établissement a <b>adopté son budget annuel de fonctionnement et a vu à son administration</b> (art. 66).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4	Le conseil d'établissement a <b>adopté le budget annuel de l'école</b> (art. 95, 96.24).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.1	Au cours de l'année scolaire, le conseil d'établissement a <b>été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école effectuée par le directeur.</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.5	Le conseil d'établissement a <b>été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux</b> (Art. 96.22) Bibliothèque, local d'anglais, service de garde et autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 7. AUTRES

(L.I.P. articles 90, 91, 96, 96.1, 110.3)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

7.1	Le conseil d'établissement a organisé des services extrascolaires (art. 90, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.2	Le conseil d'établissement, dans le cadre de l'article 90 de la L. I. P., a conclu un contrat au nom de la commission scolaire, après lui avoir soumis le projet (art. 91, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3	Le conseil d'établissement a formé un organisme de participation des parents (art. 96, 96.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.3.1	Si oui, décrivez les activités principales réalisées par cet organisme : Les parents sont sollicités au besoin. <ul style="list-style-type: none"><li>• Campagne de financement (vente de fromage)</li><li>• Collations thématiques</li><li>• Soirée des finissants</li><li>• Photographie scolaire</li></ul>	





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

8.1 Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.) ? Précisez :

- Suivi du projet éducatif ;
- Produire une comédie musicale ;
- Maintenir le projet conscience phonologique ;
- Atteindre 60 minutes d'exercices par jour pour tous les élèves de l'école selon la recommandation du ministère ;
- Maintenir le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence.